RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de Vaucluse - 1re Circonscription

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

CANDIDATURE :

Henri DUFFAUT

Remplaçant éventuel :

Paul TROUSSE

présentés par le parti socialiste S. F. I. O.

ELECTRICES, ELECTEURS,

PAR VOTRE VOTE LE 28 OCTOBRE VOUS AVEZ MANIFESTÉ :

— votre refus de revenir au régime d'assemblée dont personne ne souhaite le retour,

— votre désir de voir, à travers les partis républicains mais aussi dans leur union nécessaire, une conjonction des hommes de bonne volonté propre à assurer à notre pays la prospérité et la paix dans la stabilité du gouvernement et des institutions.

MAIS TOUS CEUX QUI ONT VOTÉ NON AINSI QU'UN GRAND NOMBRE DE CEUX QUI ONT VOTÉ OUI N'ONT PAS ENTENDU :

— renoncer à l'existence, au profit du seul pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire dont l'indépendance est la condition indispensable à la vie d'un État ;

— instituer un pouvoir exécutif sans limite et sans contrôle,

VOUS REJETEZ LE DÉSORDRE MAIS AUSSI L'ARBITRAIRE, SOURCE DE TOUS LES DÉSORDRES.

VOUS SOUHAITEZ QUE SOIT RÉALISÉE :

— une politique d'expansion et de progrès social,

— une politique de défense de l'intérêt général ne négligeant pas, non plus, les intérêts des agriculteurs, des artisans, des commerçants et des salariés,

— une politique de rigoureux équilibre budgétaire et monétaire, de réelle stabilité des prix, de détente fiscale,

— une politique d'amélioration du pouvoir d'achat de ceux qui travaillent et de ceux auxquels l'âge ne permet plus de travailler, par une plus juste répartition du revenu national,

— une politique favorable aux anciens combattants, mutilés de guerre, mutilés du travail et invalides civils,

— une politique sociale tenant compte aussi bien des besoins de la famille que de ceux des jeunes et des vieux,

— une politique de plein emploi prévoyant l'afflux prochain des jeunes nés depuis 1945,

— une politique s'attachant à résoudre enfin le problème du logement et celui de l'équipement industriel,

— une politique favorable à l'école publique, aux constructions scolaires et à l'équipement sportif,

— une politique visant à l'organisation et à la défense de l'agriculture menacée par l'inobservation des dispositions du traité de Rome et des accords de Bruxelles,

— une politique de réparation, de relogement et de reclassement pour les rapatriés ;

— une politique de paix intérieure et extérieure, à l'intérieur par le respect de la loi et le libre jeu des institutions démocratiques, à l'extérieur par la condamnation sans réserve de tout armement atomique et par la recherche d'un désarmement simultané et contrôlé,

VOUS VOTEREZ DONC POUR UN CANDIDAT SOUCIEUX DE RÉALISER CE PROGRAMME.

Vous connaissez notre candidat. Vous savez l'œuvre qu'il a accomplie en Avignon, la place qu'il a prise au Conseil général où il siège depuis un an et où il a défendu avec efficacité les intérêts de toutes les communes du département.

Vous êtes persuadés qu'il sera un bon parlementaire soucieux de l'intérêt général du pays mais aussi des intérêts économiques de sa circonscription et de son département.

Vous connaissez son obligeance, l'accueil qu'il réserve en tout temps et en toutes circonstances, à tous ceux, sans distinction d'opinion et d'origine, qui ont recours à lui.

VOUS AVEZ A CHOISIR ENTRE BEAUCOUP DE CANDIDATS, MAIS VOUS SAVEZ DÉJA COMMENT S'EXERCERA VOTRE CHOIX DÉFINITIF.

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'ATTENDRE LE DEUXIÈME TOUR POUR LE FAIRE D'AUTANT QUE LES RÉSULTATS D'UNE ÉLECTION SONT TOUJOURS ACQUIS DÈS LE PREMIER TOUR.

C'est donc, dès ce premier tour, qu'il faut voter massivement pour notre candidat.

Henri DUFFAUT,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Docteur en Droit,
Conseiller Général — Maire d'AVIGNON.

Remplaçant :
PAUL TROUSSE,
Agriculteur,
Croix de Guerre,
Maire de CHEVAL-BLANC.

Vu : *Le Candidat.*

IMP. MISTRAL - Cavaillon